

Di Rupo et Magnette, ça

PARTI SOCIALISTE Bureau politique exceptionnel lundi pour un parti aux urgences

► Dans les cordes cet été, Di Rupo tente de relancer la machine esquintée.
► Toute rivalité avec Magnette serait fatale.
► Le calendrier est serré : bureau lundi, congrès le 24, Chantier en novembre.

sur les allocations d'insertion. Pendant que Paul Magnette opère en chef du gouvernement wallon mais, surtout, apparaît plus que jamais comme son dauphin, certains dans le parti (et dehors) le pressent de se profiler pré-présidentiellement.

Les deux meilleurs amis rouges (on vous passe des épisodes) évolueront dès lors, par intermittence, dans une vraie-fausse rivalité sourde, mais qui fait son petit bruit en interne comme dans les médias. Un petit

bruit pas réparateur pour le PS.

C'est dans ces conditions que survient la séquence harassante que l'on sait : le déferlement des affaires Publifin et Samusocial à partir de décembre 2016, le coup de Jarnac de Benoît Lutgen en juin dernier, le renversement de majorité en Wallonie en juillet, le risque de voir la Fédération Wallonie-Bruxelles y passer elle aussi, le centre-droit MR-CDH qui s'installe partout du fédéral à Namur, les sondages en piqué...

Au passage, en bureau politique en juin, Paul Magnette mettra en garde, expliquant en substance : « *La gauche ne meurt jamais, mais le PS peut disparaître.* » En fait, deux mois plus tard, le sentiment est le suivant : et la gauche (la social-démocrate en tout cas, mais y en a-t-il une autre au fond ?) et le parti peuvent y passer.

Trois rendez-vous capitaux

A la présidence, Elio Di Rupo a la responsabilité de tirer le PS de

l'ornière. Il a très peu de temps pour cela. Le calendrier est une prison, mais le président du PS a programmé trois rendez-vous capitaux (et l'une ou l'autre surprise, sans doute) dans le délai ultracourt – avait-il le choix ? – afin de tenter l'électrochoc : bureau politique exceptionnel lundi 21 septembre, congrès de rentrée le 24 (à Bruxelles), congrès idéologique (le Chantier des idées) en novembre.

En vue du Chantier de novembre précisément, les fédéra-

tions organiseront en leur sein des débats, en sections et Unions socialistes communales, réunissant les affiliés autour du texte martyr adopté en bureau lundi prochain : une soixantaine de pages pour un « projet socialiste » revisité. Un opus à casser – selon l'expression. Si le débat ne vit pas dans les deux mois dans les fédérations, et les conclusions ne séduisent pas, ce sera la fin. Le doute est permis, mais le Chantier des idées peut aboutir.

ANALYSE

En cette rentrée politique ébouriffante, pour comprendre l'épreuve à laquelle le PS est confronté, il faut suivre le duo Di Rupo-Magnette comme fil conducteur, préciser le calendrier infernal des prochaines semaines, sans oublier le piège Lutgen.

Voyons...
Le PS tremble, le duo Di Rupo-Magnette aussi. Il faut remonter le temps un petit peu. Expédié à Charleroi en 2007 par le président du parti (Di Rupo, donc) pour remettre de l'ordre dans une fédération déchirée par les affaires, le militant socialiste hennuyer, professeur en sciences politiques à l'ULB, s'acquitte avec succès de sa mission périlleuse et aura la trajectoire que l'on connaît. Jusqu'à assurer l'intérim au boulevard de l'Empereur (après Thierry Giet) lorsque le président en titre évoluera au Seize, puis s'installer à l'Elysette après les élections de 2014. Qui avaient vu le PS rester premier parti en Wallonie comme à Bruxelles, partant à la Communauté, mais « louper » l'après-élection (les négos en coulisses) et perdre sa place au fédéral, lorsque le MR se lança en solo francophone dans la suédoise.

Phase critique

Résultat : le PS entre alors dans une phase critique. Elio Di Rupo peine à coacher le parti en sa qualité d'ex-Premier ministre à qui l'on reproche d'avoir cédé



Magnette, le dauphin, « rentre » un peu moins fort qu'avant l'été. Di Rupo, président, « rentre » un peu plus secoué qu'avant l'été... © BELGA.

Un gouvernement minoritaire est possible mais compliqué

INSTITUTIONS Gouverner en étant minoritaire est-il crédible ou pas ? Légal ou pas ? Des experts répondent

Depuis le début de la semaine, les ténors politiques entrouvrent la porte à une procédure inédite dans les entités fédérées : le gouvernement minoritaire. Le ministre de la Communauté française André Flahaut (PS) a lancé la proposition d'un gouvernement PS-Défi (qui ne disposerait que de 39 sièges alors que la majorité est à 48). Par ailleurs, si CDH et MR poursuivent dans leur volonté d'éjecter le PS, il ne leur manque que deux sièges pour réaliser une réplique de l'orange bleue wallonne (CDH-MR) en Communauté.

À Bruxelles, l'idée de poursuivre avec la majorité actuelle mais sans le CDH (PS et Défi auraient alors 34 sièges, la majorité francophone étant à 37) circule également. Le président du MR, Olivier Chastel, a expliqué dans *Le Soir* que le gouvernement minoritaire n'avait pas ses faveurs, même s'il n'excluait rien.

Alors, crédible ou pas ? Et surtout : possible ou pas ? Légalement, c'est en tout cas faisable, comme le précise le constitutionnaliste Christian Behrendt (ULg) : « *Au niveau des entités fédérées, pour remplacer un gou-*

vernement par un autre, il faut une motion qui rassemble une majorité des membres de l'assemblée. Cette majorité pourrait décider d'instaurer un gouvernement minoritaire. » Pascal Delwit, politologue à l'ULB, confirme : « *On ne peut avoir une coalition minoritaire que si des parlementaires votent la motion de confiance sans faire partie de cette coalition.* »

« Un gouvernement minoritaire, c'est à la fois compliqué, très fragile et pas sain dans une démocratie »

CHRISTIAN BEHRENDT (ULG)

Ce qui est possible théoriquement se corse quand on place le curseur sur un plan politique. Prenons l'hypothèse d'une majorité PS-Défi en Communauté. « *Cela paraît peu probable que des partis comme le CDH et le MR, ou même Ecolo, votent en faveur de la confiance pour cette coalition, vu la situation politique,* analyse Pascal Delwit. *A mes yeux, le seul cas d'école envisageable pour la Communauté française, ce serait une majorité MR-CDH, que voterait Défi sans monter au gouvernement.* »

Du reste, nos deux experts

sont sceptiques sur la praticabilité d'une telle formule. « *Je rappelle que chaque année, le parlement vote le budget à la majorité. Pour un gouvernement minoritaire, c'est un énorme problème de ne pas avoir la maîtrise totale du budget,* remarque Christian Behrendt. *Indépendamment de cela, ce type de gouvernement n'a aucune assurance sur l'atterrissage de ses propositions de décrets. À moins d'avoir un parti d'une loyauté totale, qui pour des raisons propres ne souhaiterait pas accéder au pouvoir et qui voterait, en faveur du gouvernement depuis une opposition travestie. Or cela paraît normal et sain qu'un parti politique souhaite accéder au pouvoir. Un tel comportement serait préoccupant pour la démocratie parlementaire. Sans compter que sur le plan international, la capacité de promesse vis-à-vis de gouvernements étrangers est, dans ce cas-là, proche de zéro.* »

Bref : le gouvernement minoritaire est, à ses yeux, « *à la fois compliqué, très fragile et pas sain dans une démocratie.* » Pascal Delwit ajoute que cette formule n'a été utilisée qu'à de rares occasions en Belgique (toujours à la Chambre des re-

présentants), et toujours de façon très brève, le temps de résoudre certains problèmes. « *L'exemple le plus évident, c'est dans les années 50, au moment des négociations autour de la question scolaire. Gaston Eyskens a constitué un gouvernement minoritaire qui n'a obtenu l'investiture de la Chambre que grâce à la défection de deux députés libéraux et d'un député de la Volksunie. Il y a finalement eu un accord sur le pacte scolaire et les libéraux ont rejoint la coalition.* » En 1974, le premier gouvernement de Léo Tindemans était également minoritaire. « *Il a obtenu la confiance grâce à l'appui du parti Rassemblement wallon, qui a rejoint la majorité peu après. Il y avait des discussions pour former une majorité avec les sociaux-chrétiens, les libéraux, Rassemblement wallon et la Volksunie. Ce gouvernement minoritaire a été mis en place de façon provisoire, le temps des négociations politiques,* poursuit le politologue. Il y a eu un autre cas de gouvernement minoritaire – qui a duré une semaine – après la seconde guerre mondiale. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

CDH

La carte blanche de Milquet divise

Dans nos éditions d'hier, l'ancienne vice-première ministre et députée bruxelloise CDH Joëlle Milquet a lancé, via une carte blanche, un appel « à une sortie de crise collective », donnant ainsi du crédit à l'hypothèse d'un statu quo PS-CDH en Communauté française et en Région bruxelloise (avec Défi dans ce dernier cas). Cette initiative n'a pas été appréciée par tous les centristes bruxellois.

« *J'ai été surpris par cette carte de Joëlle Milquet,* dit l'un ; « *Joëlle Milquet joue une ligne personnelle qui n'est pas celle du parti, car elle a été très touchée par les déclarations d'Olivier Maingain (le président de Défi a demandé sa mise à l'écart à cause de son inculpation, NDLR). Elle est dans une situation de survie politique, d'où le fait qu'elle se place, via cette carte blanche, en femme d'Etat*

responsable et au-dessus de la mêlée, développe un autre. Ces deux-là restent fidèles à la ligne du président Benoît Lutgen, à savoir : sans le PS, quoi qu'il arrive. Un autre centriste est beaucoup moins intransigeant : « *Nous continuons de travailler pour ne pas mettre les institutions en danger. C'est très compliqué au niveau institutionnel de faire démissionner un ministre, d'ailleurs personne n'a vraiment envie que la ministre Céline Fremault démissionne. Il y a un volet institutionnel et politique, et selon moi le premier l'emporte sur le second.* » En clair : priorité à la stabilité des institutions... Des propos complètement opposés à ceux d'un autre centriste : « *Si on reste avec le PS, cela risque de ne pas être très lisible pour le citoyen...* » En attendant, c'est la ligne du CDH bruxellois qui n'est pas forcément très lisible.

A.-C.B.